

verse ici la branche est du Nil, pour prendre une direction opposée, allant directement à l'Est. A Zagazig nous coupons le canal qui amène l'eau du Nil à Ismaïlia et de là à Suez, car toute l'Égypte est privée d'eau douce, ses sources ne donnant qu'une eau saumâtre impotable. Ce canal a 60 pieds de largeur, 7 de profondeur et 50 lieues de longueur, car l'une de ses branches part du Caire même, et se réunit à l'autre qui part de Zagazig pour se diriger à Ismaïlia et de là se rendre jusqu'à Suez sur la mer Rouge. On continuera bientôt une autre branche jusqu'à Port-Saïd, car les conduits en fonte qui à présent lui amènent l'eau d'Ismaïlia, sont depuis longtemps reconnus insuffisants.

A 5h. P. M. nous descendions dans la gare d'Ismaïlia sur le canal même de Suez et au milieu de sa longueur.

(A continuer.)

---

## SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BOTANIQUE.

Des botanistes français éminents se sont entendus dernièrement pour former une nouvelle société de Botanique qui pût être d'un accès plus facile que l'ancienne *Société Botanique de France* qui exige 30 francs de contribution annuelle de la part de ses membres, et ont adopté le nom de *Société française de Botanique*. Le but de cette Société est de concourir aux progrès et aux applications de la science des plantes en publiant les travaux de ses membres.

A cette fin la Société publie une Revue mensuelle à laquelle tous les membres sont invités à collaborer.

La contribution annuelle est fixée à 10 fr. et cette cotisation donne droit en même temps à la réception de la Revue.

Tous les botanistes, tant de France que de l'étranger sont invités à faire partie de la Société.

La Société n'admet dans sa Revue aucun écrit faisant allusion, soit à la politique, soit à la religion.

La Société ne prenant d'opinion pour aucune des écoles, publie les travaux sous la responsabilité entière des auteurs.

Voici quels sont les membres du Comité Provisoire de la Société.

MM. Dr E. Tison, lauréat de la faculté de médecine à Paris.

Al. Jordan, à Lyon.

Dr X. Gillot, à Autun.

H. Olivier, à Antheuil.

G. Bouvet, à Angers.

Secrétaire : A. Lucante, à Courrensan (Gers).

Trésorier : Em. Sarromejean, à Cacarens, par Lannepax (Gers)